

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le quatorze septembre à 18 heures 15 minutes, les membres du Conseil municipal de la commune de Savignac de l'Isle, se sont réunis en mairie de Savignac de l'Isle, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Chantal GANTCH, Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code général des collectivités Territoriales, le 7 septembre 2016.

**Nombre de conseillers en exercice** : 14

**Etaient présents** : 14 conseillers

Madame Chantal GANTCH - Maire ; Mesdames Véronique CHENAL et Muriel GABRIEL et Monsieur Éric BINET – Adjointes et Adjoint au Maire ; Mesdames Aurélie CELLIER, Béatrice de JESSÉ LEVAS, Francine LOTTE ; Messieurs Jean AUBRY, Éric FRON-ORTIN, Thibaut FUGIER, Laurent MEYNIER, François PURGUES, Antoine ROUGIER et Joël VERDIER - Conseillers municipaux.

**Secrétaire de séance** : Madame Aurélie CELLIER.

### ORDRE DU JOUR

- **Approbation du PV de la séance du 15.06.2016**
- **Délibération n°38-2016** : *Annule et remplace la précédente* : inscription d'un nom sur le monument aux morts
- **Délibération n°39-2016** : Renouvellement de la convention entre la Commune de Savignac de l'Isle et Sarl la Chevrier traiteur
- **Délibération n°40-2016** : Acceptation de dons
- **Information** : Mise en place d'un ralentisseur
- **Information** : Assurances : bâtiments et du personnel
- **Information** : Ressources humaines
- **Information** : Situation des travaux 2016
- **Information** : Calendrier des manifestations
- **Questions diverses**

Le procès-verbal de la séance du 15 juin 2016 est validé et signé par les membres du Conseil Municipal.

**Délibération n°39-2016 : Inscription sur le Monument aux Morts du nom de Monsieur Pierre RENAUDET reconnu comme mort en déportation**

**Vu** la Loi n°2012-273 du 28 février 2012 fixant au 11 novembre la commémoration de tous les morts pour la France ;

**Vu** la loi n°2012-273 du 28 février 2012, portant obligation aux communes de procéder à l'inscription des noms de tous les « morts pour la France »,

**Considérant** la demande présentée par Monsieur Gilles RENAUDET au Président du Souvenir Français,

**Considérant** la demande de Monsieur Guy LE NORMAND, Président du Comité du Souvenir Français de Libourne à Madame le Maire,

**Considérant** que Monsieur Pierre RENAUDET, est décédé le 29 avril 1945 au camp de DACHAU (Allemagne) après avoir séjourné précédemment dans deux autres camps de concentration,

**Considérant** que les souffrances qu'il a subies ont entraîné son décès et qu'il a été à juste titre reconnu comme mort en déportation, le titre de déporté politique lui ayant été attribué en 1953,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à **l'unanimité des membres présents décide de :**

- Donner son accord de principe pour inscrire Monsieur Pierre RENAUDET sur le Monument aux morts de la Commune de Savignac de l'Isle
- Autoriser Madame le Maire à signer tous les documents dévolus à cette affaire.

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. le Sous-préfet de l'arrondissement de Libourne,
- M. le Président du Comité du Souvenir Français de Libourne.

**Délibération n°40-2016 : Renouvellement convention entre la Commune de Savignac de l'Isle et la Sarl Chevrier traiteur**

Madame Muriel Gabriel informe les membres présents que la convention entre la Commune et la Sarl Chevrier Traiteur fixant le tarif des repas est à renouveler pour l'année scolaire 2016-2017.

Ladite convention est lue par Madame Muriel Gabriel,

Après avoir entendu l'exposé de son maire et en avoir délibéré, le **Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :**

- Accepte les conditions de la convention notamment les tarifs fixés pour l'année 2016-2017 à 3,75 € H.T. pour un enfant et 4,75 €H.T. pour un adulte.
- Donne pouvoir au Maire pour signer la convention et les avenants au contrat.

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. le Sous-préfet de l'arrondissement de Libourne,
- La Sarl Chevrier Traiteur.
- M. le Trésorier de Coutras.

**Délibération n°41-2016 : Acceptation de dons**

Madame le Maire informe que la commune de Savignac de l'Isle a reçu pour dons :

- 9 tours d'ordinateurs et 2 écrans d'ordinateurs par le SMICVAL
- 1 congélateur par Madame le Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

**DÉCIDE****A l'unanimité,**

- **D'accepter les dons.**

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. le sous-préfet de l'arrondissement de Libourne,
- M. le Trésorier de Coutras

**Information : Mise en place d'un ralentisseur**

Monsieur Éric BINET informe qu'il y a de plus en plus de véhicules qui empruntent le CD120 avec une vitesse qui en sus du problème de bruit menace la sécurité d'autrui. Un programme de deux ralentisseurs a été projeté pour l'année 2016. Pour des raisons financières il a été dit que le ralentisseur prioritaire est celui en face de l'école primaire de Savignac de l'Isle. Deux devis ont été retenus, et le choix s'est initialement porté sur la proposition de l'entreprise COLAS, mais ce devis n'avait pas intégré le coût des travaux liés à la circulation des eaux. Une fois le devis corrigé c'est l'entreprise BOUIJAUD qui s'est révélé plus économe et les travaux pourront commencer au mois de novembre.

**Information : Assurances des bâtiments et du personnel**

Madame Muriel GABRIEL, informe le Conseil municipal qu'actuellement la collectivité est assurée auprès de la Mutuelle de Poitiers pour les bâtiments, véhicules, matériels, et la responsabilité multirisques. En ce qui concerne l'assurance statutaire des deux agents titulaires c'est auprès de la SOFCAP que la commune cotise.

Au vu d'une cotisation annuelle importante et voulant réduire les dépenses de fonctionnement du budget communal, nous avons fait appel à deux autres compagnies d'assurance la SMACL et Groupama. Nous recevrons leurs propositions à la fin de la semaine. Une comparaison entre l'assurance actuelle et les deux nouvelles offres sera établie et un choix sera entrepris. Il sera présenté au prochain conseil.

**Information : Ressources humaines**

Madame le Maire informe que Madame Vanessa LESTIDEAU a achevé son CUI-CAE le 31 août 2016.

Rémy ESCLASSE, animateur diplômé a débuté son contrat le 1<sup>er</sup> septembre 2016 pour une période de 6 mois renouvelable ; il est affecté à la garderie, au temps périscolaire et aux NAP.

Deux contrats CUI-CAE ont été reconduits pour une période de 6 mois concernant les agents suivants :

- Catherine PONT
- Camille SOUQUET

Madame le Maire informe l'ensemble du conseil de la situation administrative de Madame Annie LAMANT.

## Information : Situation des travaux

Monsieur BINET rappelle que nous avons fait un emprunt afin d'effectuer la réfection des voies communales. Sous l'égide de Madame Muriel GABRIEL nous avons fixé un montant de 61 266 € TTC au budget communal 2016 pour les travaux de voirie en s'appuyant sur les estimations établies par le bureau d'études Azimut. Nous avons eu la satisfaction de constater que le montant qui nous a été proposé pour les différentes sections était inférieur au montant qu'on avait inscrit au budget.

Pour le programme 2016 avaient été prévus Pichot Sud – Corbineau – Boyer et James. Il s'est trouvé que lorsqu'on a additionné ces sections à la suite des propositions de prix de l'entreprise BOUIJAUD par rapport au 51 055,00 € H.T. soit 61 266,00 € T.T.C prévus au budget, nous étions à 35 677,00 € H.T. soit 42 812,40 € T.T.C, ce qui nous a permis d'envisager, pour soulager les finances d'investissement de l'année prochaine, d'établir un avenant pour la deuxième partie de section de Pichot en rajoutant un diverticule de route au programme de cette année.

Le montant total du marché de base intégrant l'avenant s'élève à 57 496,80 € T.T.C.

**Eglise :** Madame le Maire annonce à l'assemblée que les travaux de réfection par l'entreprise Girard de l'église ont débuté le lundi 12 septembre 2016.

Madame Muriel GABRIEL informe que la collectivité a obtenu deux subventions concernant ce projet, à savoir la subvention du Conseil Départemental d'un montant de 3 413,00 € et de la DETR d'un montant de 4 485,38 €. En résumé la collectivité percevra 7 890,38 € de subvention et aura un autofinancement qui s'élèvera à 7 704,15 €.

**Ecole :** Madame le Maire annonce que l'entreprise BASSAT est intervenue cet été afin de remplacer les menuiseries. Ces travaux reflètent notre volonté de réduire les coûts de fonctionnement.

## Calendrier des manifestations

Madame le Maire rappelle les prochaines manifestations :

- L'association « Les Amis les Vieilles Pierres » convie les administrés à l'inauguration de la restauration du puits situé devant la Mairie le samedi 17 septembre 2016 à 11h00 et se terminera par le verre de l'amitié
- Pour la journée du patrimoine le dimanche 18 septembre 2016 :
  - o Savignac en fête organise un vide-grenier
  - o La municipalité organise diverses manifestations telles que :
    - 2 visites guidées du château (depuis le parc) et de l'église à 10h30 et 15h
    - Exposition de photos de Christophe BASSET de Sablons à la Mairie de Savignac de l'Isle
    - Diaporama : images d'hier et d'aujourd'hui (depuis 1900) de la basse vallée de l'Isle.
- Le samedi 1<sup>er</sup> octobre 2016 à 20 h 30 un concert classique en l'Eglise de Savignac de l'Isle est organisé sous l'égide de la municipalité.
- Le samedi 8 octobre 2016 à 20h00 à la salle des fêtes de Savignac de l'Isle Les Amis des Vieilles Pierres proposent une représentation d'une pièce de théâtre « Le Prénom ».
- Une réunion publique sur la sécurité sera présidée par le Major Landry sur la sensibilisation et la prévention contre la délinquance d'appropriation le vendredi 21 octobre 2016 à 18h00 à la salle communale de Savignac de l'Isle.
- Le 11 novembre 2016 aura lieu à 11h au Monument aux Morts de Savignac de l'Isle la commémoration de l'armistice.

- Le 17 novembre 2016 à 18h30 à la salle des fêtes de Savignac de l'Isle, une réunion publique d'information est organisée par Monsieur Matthieu Rouveyre, vice-président chargé du numérique au département sur la problématique numérique de la commune et les solutions que Gironde Numérique pourra apporter d'ici la fin de l'année 2016 ou au début 2017.

Elle présente également le flash info n°7 qui sera à distribuer semaine prochaine.

### Questions diverses

Madame Véronique CHENAL présente un bilan de la rentrée scolaire 2016-2017. Il y a 56 enfants inscrits à l'école de Savignac de l'Isle dont 51 qui participent aux nouvelles activités périscolaires (NAP). Le fonds de soutien au développement des activités périscolaires 2015 – 2016 s'élève à 3 210 € soit 50 € par enfant inscrit. Cette participation par élève est identique pour l'année scolaire 2016 – 2017.

Monsieur Thibaut FUGIER informe qu'il est allé jouer sur l'aire multisports et que Madame CHARRIER lui avait signalé des problèmes d'intrusion dans sa propriété par rapport à des ballons qui atterrissent chez elle. Il pense qu'il serait judicieux de prévoir au budget de l'année prochaine l'achat d'un filet pour remédier à ce problème et ainsi retenir les ballons.

De plus, il demande si l'installation d'un assainissement collectif est prévue prochainement dans « Le Bourg ». Madame GANTCH informe que ce projet est à l'étude ; au vu des engagements financiers elle ne pense qu'une réalisation soit possible pendant ce mandat.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.**